

TARIFS DU CHAPERON ROUGE

Le coût total d'une heure d'intervention s'élève à CHF 60.-. L'Etat soutient en partie le service. La perte est assumée par la Croix-Rouge fribourgeoise et ses donateurs.

Tarif services sociaux : CHF 30.-/h

Tarif entreprises/assurances : selon négociations

Bon de respiration : CHF 20.- pour 4h, tout compris

Revenu mensuel brut des parents	Tarif de l'heure
Jusqu'à CHF 5'000.-	CHF 8.-
CHF 5'001.- à CHF 7'000.-	CHF 10.-
CHF 7'001.- à CHF 9'000.-	CHF 15.-
CHF 9'001.- à CHF 12'000.-	CHF 20.-
CHF 12'001.- à CHF 15'000.-	CHF 25.-
CHF 15'001.- à CHF 18'000.-	CHF 29.-
Dès CHF 18'001.-	CHF 34.-

Pour les salariés : revenu mensuel brut des parents, y compris allocations familiales, rentes, pensions alimentaires.

Pour les indépendants : revenu annuel brut des parents selon le dernier avis de taxation et mensualisé. Selon la situation, d'autres éléments sont pris en compte.

- Minimum 3h par intervention
- Frais de déplacements et de dossier : + CHF 7.- par intervention
- Frais de permanence téléphonique du soir : + CHF 5.- par mission
- Annulation moins de 3h avant la mission ou retour prématuré des parents : les heures réservées sont facturées dans leur totalité.
- Au-delà de 15 interventions par année et selon la situation, le service se réserve le droit de facturer le tarif supérieur.

Les personnes rencontrant des difficultés pour payer le tarif demandé peuvent déposer une demande d'aide qui sera examinée par le service compétent de la Croix-Rouge fribourgeoise.

Fribourg, le 01.06.2024

CHAPERON ROUGE

chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch

Lundi au vendredi de 7h30 à 11h30 : 026 347 39 49

Dimanche au jeudi de 20h à 21h : 076 347 39 49